

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 17 décembre 2020 à 19h00

L'an deux mille vingt, le 17 décembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 11 décembre 2020.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 36**

**Nombre de pouvoirs : 5**

**Nombre de votants : 41**

***Etaient présent(e)s :***

M. BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DEHAENE Michel, M. DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M. FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. RAVET Pierre-Luc, M. SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

***Absent excusé :***

M. BOONAERT Jean-Philippe, procuration à Mme DEBAISIEUX Nathalie.  
Mme LORPHELIN Martine, procuration à M. LORIDAN Bernard,  
Mme BAUDRY Catherine, procuration à M. HENNEON François-Xavier,  
Mme BERTRAND Dorothee, procuration à M. FICHEUX Bruno,  
Mme HOUSSIN Marie, procuration à M. DEHAENE Michel.

***Absent :***

M. PARENT Michael.

***Secrétaire de séance :*** Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

## Délibération n°2020D111 - Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Rapport annuel SIDEN-SIAN.

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

La CCFL a transféré les compétences « Assainissement collectif », « Eau potable », « Assainissement non collectif », «Gestion des Eaux Pluviales Urbaines» au SIDEN-SIAN.

A ce titre, conformément à l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, un rapport retraçant l'activité de l'établissement a été transmis du SIDEN-SIAN à la CCFL.

Celui-ci est disponible à l'adresse suivante, sur le site internet du SIDEN-SIAN :

[https://agenceenligne.noreade.fr/mentions-legales/siden\\_sian/2019](https://agenceenligne.noreade.fr/mentions-legales/siden_sian/2019)

Les rapports d'activités de chaque commune sont disponibles en cliquant sur les liens hypertextes ci-dessous :

- [SIDEN-SIAN - Rapport annuel - Estaires](#)
- [SIDEN-SIAN - Rapport annuel - Fleurbaix](#)
- [SIDEN-SIAN - Rapport annuel - Haverskerque](#)
- [SIDEN-SIAN - Rapport annuel - La Gorgue](#)
- [SIDEN-SIAN - Rapport annuel - Laventie](#)
- [SIDEN-SIAN - Rapport annuel - Lestrem](#)
- [SIDEN-SIAN - Rapport annuel - Merville](#)
- [SIDEN-SIAN - Rapport annuel - Sailly-sur-la-Lys](#)

L'examen de ce rapport doit être inscrit dès sa communication, à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'Assemblée délibérante, afin que celle-ci en prenne acte.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- PRENDRE ACTE du rapport retraçant l'activité de l'établissement a été transmis du SIDEN-SIAN à la CCFL.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix), la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
**Jacques HURLUS**

